

**PROCES-VERBAL  
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU MARDI 8 NOVEMBRE 2011**

Le 8 novembre 2011 à 20H30

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ORIOL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 02/11/2011

Etaients présents: Monsieur Jean-Claude ORIOL, maire, Messieurs Robert BOSSY, Gérard CORDIER, Alain OSTERNAUD, adjoints, Madame Martine OLLIVIER, adjointe, Mesdames, Patricia PONSONNET, Cécile CELETTE, Karine FURMINIEUX, Elodie SEGEALET et Messieurs Thierry ANDRE, Alain DAUTHEVILLE, Guy THOUZEZ, Conseillers Municipaux.

Pouvoir de :

Excusé :

Absent :

M. Guy Thouez a été élu secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

**Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 13 octobre 2011 et signature du registre des délibérations.**

- **Acquisition de terrain dans le cadre du projet de construction mairie-bibliothèque-cantine** : délibération est prise à 7 voix pour, 2 contre et 3 abstentions pour approuver l'acquisition des parcelles A 2058, A 1349 et A 2059 de M. et Mme Magnin Max au prix de 150 000 € et ajouter une clause sur l'acte de vente mentionnant une hauteur maximale de bâtiment correspondante à (un rez-de-chaussée + un étage) sur la moitié nord des parcelles A2058 et A1349 pour une durée de 50 ans.
- **Rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable** : délibération est prise à l'unanimité pour approuver le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable
- **Taux de la taxe d'aménagement** : la fiscalité de l'urbanisme a évolué récemment, avec la création d'une nouvelle taxe d'aménagement (TA) outil de financement des équipements publics de la commune. La TA se substituera à la taxe locale d'équipement (TLE), la taxe départementale pour les espaces naturels et sensibles (TDENS), la taxe départementale pour le financement des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (TDCAUE). Le conseil municipal doit, se prononcer sur le principe de la TA et sur le taux applicable, délibération est prise à 11 voix pour 5% et une voix pour 4% pour instituer la taxe d'aménagement en fixant un taux uniforme de 5 % pour l'ensemble du territoire communal.
- **Demande de subvention pour le projet mairie bibliothèque cantine** : délibération est prise à l'unanimité pour solliciter l'aide maximum dans le cadre de la construction d'une mairie, d'une bibliothèque et d'une cantine au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).
- **Demande d'autorisation de commencement de travaux avant attribution de subvention au titre de la DETR** : délibération est prise à l'unanimité pour solliciter l'autorisation de démarrer les travaux avant la décision attributive de subvention dans le cadre de la construction d'une mairie bibliothèque et d'une cantine au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).
- **Urbanisme** :
  - Permis de construire** :
    - **Tardy Benjamin / Seux Amandine** : Allée du Béchet – maison individuelle : avis favorable
    - **Coulaud Jean-Pierre** : Rue des Jardins – maison individuelle : avis favorable
  - Déclaration Préalable** :
    - **Angot Rolande** : 134 Rue de la Chaux - piscine : avis favorable
  - Permis d'Aménager** :
    - **Testu Annie** : Grand Pré : en attente d'une autorisation de passage et d'une PVR

Monsieur Robert Bossy indique que concernant le terrain de M. Lambert Jean-Christophe, après rencontre avec la DDT, la PVR envisagée concerne un périmètre trop important qui comprendrait des terrains agricoles et s'avère ainsi difficile à réaliser. Le PUP serait plus adapté.

Il indique également que des consultations sont en cours pour le transfert des jeux de boules sur la zone de loisirs de Morel.

## QUESTIONS DIVERSES :

- **OGEC** : Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de l'OGEC pour une demande de tarif préférentiel de location pour la salle des Mûriers concernant l'organisation d'une bourse aux jouets. Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la majorité des membres présents. Le tarif de location pour le dimanche 6 novembre sera de 100 €.
- **Commémoration du 11 novembre** : Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le rassemblement pour la cérémonie du 11 novembre est fixé à 8h45 devant la mairie, une collation sera offerte par la commune.
- **Secours populaire** : Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un courrier du Secours populaire sollicitant une aide financière ou matérielle. Le Conseil Municipal donne un avis défavorable à cette demande.
- **Cantine municipale** : Monsieur le Maire remercie vivement les élues qui ont assuré le service cantine durant l'absence de Mme Defour. Un remerciement est également adressé aux bénévoles qui aident régulièrement pour le service cantine.
- **Cantine municipale** : Monsieur le Maire indique qu'une remarque a été faite lors du dernier conseil de classe de l'école publique concernant le paiement des repas des enfants déjà inscrits à la cantine qui ne mangent pas suite à l'absence d'enseignants. Il est précisé que les enfants inscrits à la cantine seront acceptés à l'école de ce fait à la cantine en cas d'absence maladie de leur enseignant. Pour les enfants qui rentrent chez eux seul le repas sera facturé.
- **Classe en 1** : Monsieur le Maire rappelle que l'apéritif des classes en 1 aura lieu dimanche 27 novembre, les élus sont sollicités pour le service.
- **Ecole Départementale de Musique et de Danse de l'Ardèche** : Mme Cécile Celette informe le Conseil Municipal que l'Ecole Départementale de Musique et de Danse de l'Ardèche organisera prochainement sur la commune, un concert gratuit donné par les professeurs de l'école départementale.
- **Bâtiment à Eterpas** : Mme Elodie Ségealet signale que le bâtiment, appartenant à la commune, anciennement maison Saez, situé à Eterpas, se dégrade. Les élus de la commission travaux se rendront sur place.
- **Projet d'arborisation à Morel** : Monsieur Robert Bossy informe le Conseil Municipal que les enfants qui sont entrés en 6ème en septembre dernier sont invités, samedi 26 novembre pour la plantation de 7 arbres d'essences différentes dans le bois de Morel. Cette expérience devra être reconduite au fil des années pour valoriser le bois et créer à terme un arboretum.
- **SCOT** : Monsieur Robert Bossy indique que le SCOT de la Communauté de Communes du Bassin d'Annonay propose une intervention en mairie afin de se présenter aux élus.